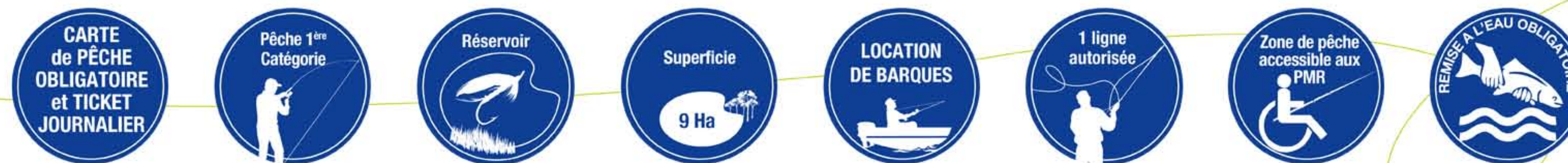




Bienvenue

Commune de Saint Connan - Réservoir mouche de l'étang Neuf



Réservoir de pêche à la mouche de l'étang Neuf

La Communauté de Communes du Kreiz Breizh, la commune de Saint Connan, la Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et les AAPPMA locales (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) sont heureuses de vous accueillir sur le réservoir de pêche à la mouche de l'étang Neuf.

Ce Parcours Passion est conçu pour répondre aux attentes des pêcheurs confirmés. Des aménagements ont été réalisés afin de faciliter la pratique de la pêche.

RÈGLEMENTATION DE L'ÉTANG :

Pour y pêcher, vous devez être muni d'une carte de pêche complétée par un TICKET JOURNALIER. La pêche s'y pratique uniquement à LA MOUCHE AVEC LA REMISE À L'EAU obligatoire des captures sauf les journées open.

JOURNÉES OPEN : durant le premier week-end de chaque mois des journées open (pêche à tous leurres le samedi et pêche à la mouche le dimanche) sont organisées autorisant le prélèvement d'un poisson par pêcheur et par jour.

Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.

Tables pique-nique et bancs

WC

Parking

Point information

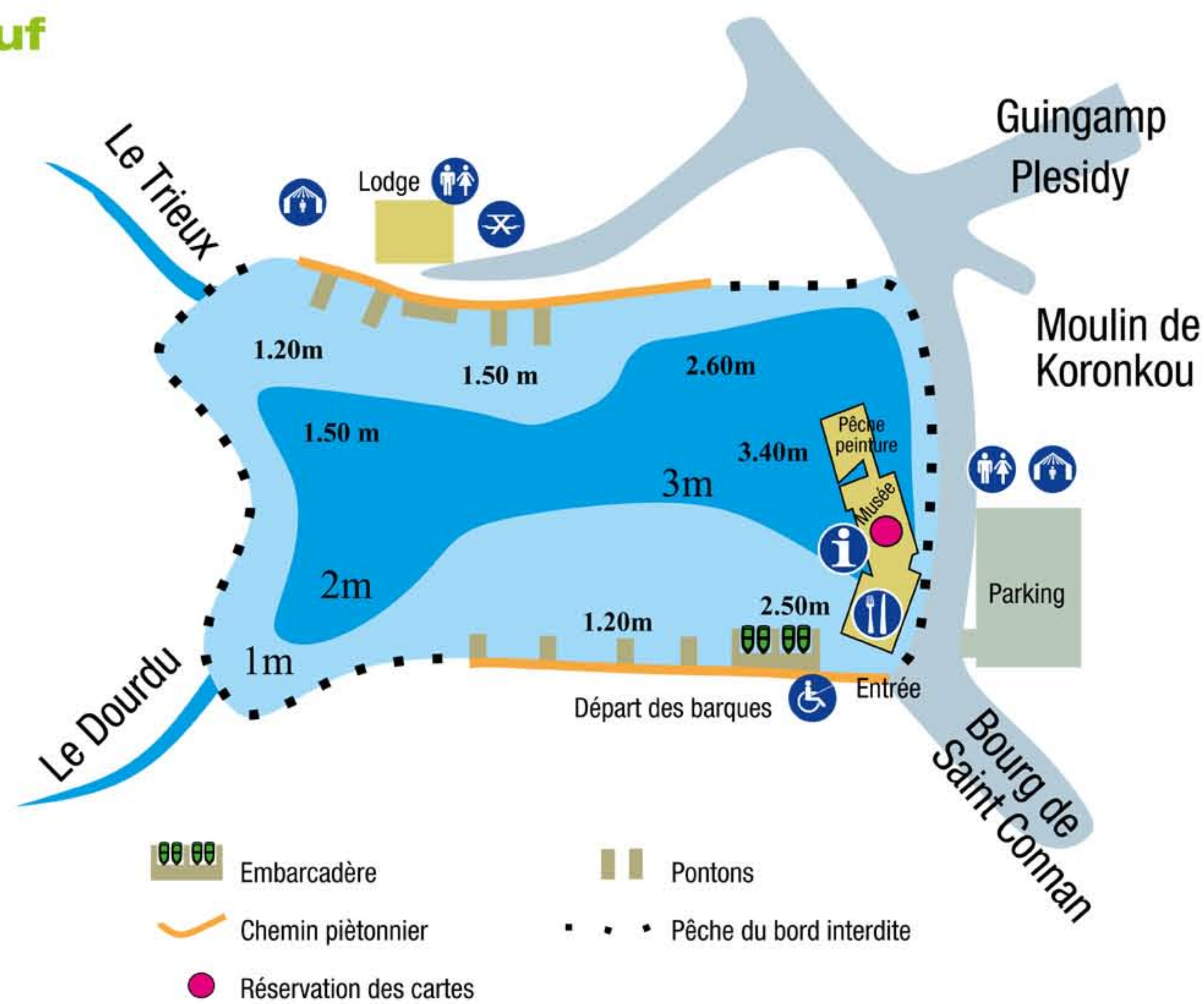
Ponton pêche accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Parking accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Restauration

Abri

Chemin Piétonnier



Embarcadère

Pontons

Chemin piétonnier

Pêche du bord interdite

Réservation des cartes

N° Garde Fédération de Pêche : 06 70 35 27 60

Où se procurer sa carte de pêche ?

- Musée de la Résistance - Saint Connan - 02 96 47 17 66
- Bar épicerie L'Argoad - Saint Gilles Pligeaux - 02 96 29 05 95
- www.cartedepeche.fr

Où se procurer son ticket journalier ?

- Musée de la Résistance - étang Neuf Saint Connan - 02 96 47 17 66
- Site internet de la Fédération de la pêche - paiement CB - 02 96 68 15 40

Ticket journalier et location

- 1/2 journée de pêche : 12 €
- Journée de pêche : 15 €
- Location de barque 1/2 journée : 10 € - journée 15 €
- Float-tube mise à l'eau : 2 €
- Journée open : 23 € + 1 poisson gardé (1^{er} week-end / mois) (Toutes techniques)

Information : Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique 02 96 68 15 40
Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor 02 96 50 60 04

A quels moments ? Et quels poissons ?

Je peux pêcher ces poissons toute l'année

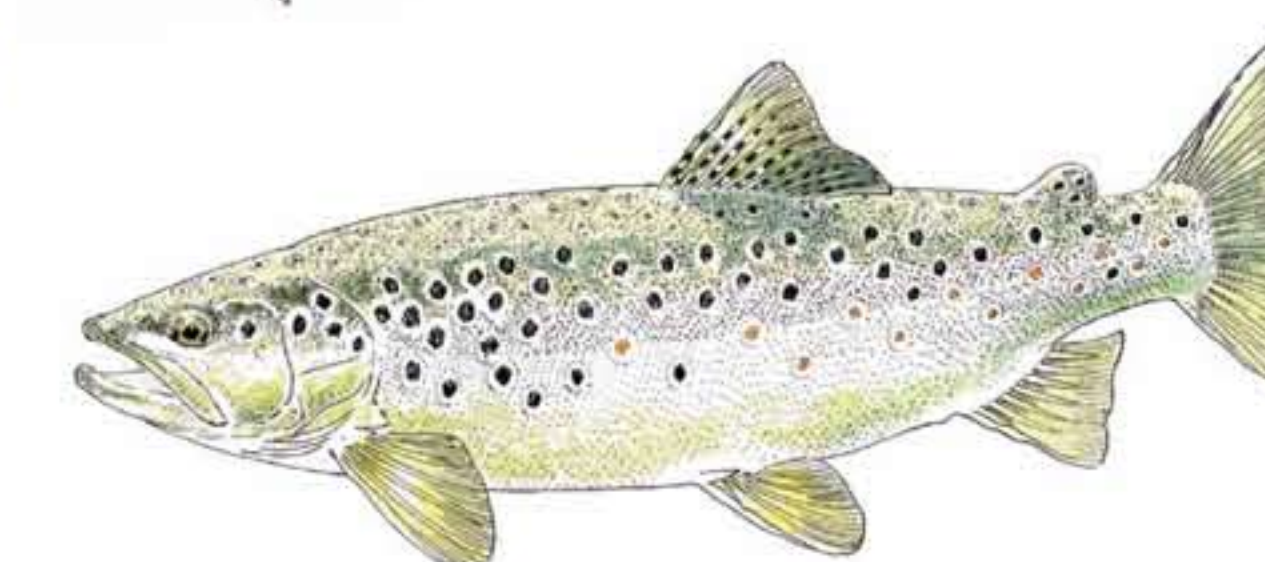
Le vairon



Le garden



Le rotengle



La truite fario



La truite jaune



La truite arc en ciel

Ce site abrite de nombreuses autres espèces sauvages



La Poule d'eau



Le Col-vert



La grebe



Le Héron



Le Ragondin



Le Martin-Pêcheur

